

HABILLEMENT

San Marina fragilisé par des loyers élevés

San Marina, une marque de chaussures ancrée dans le paysage provençal car créée en 1981 à Gémenos par Michel Scotto, vient d'entrer dans la tourmente. Hier matin en effet, ses dirigeants se sont rendus au tribunal de commerce de Marseille afin de se placer sous sa protection. Ainsi que l'entreprise l'avait souhaité dans un communiqué publié quelques jours auparavant, elle a sollicité l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, ce qui a été accepté. Deux administrateurs judiciaires ont été nommés : maîtres Frédéric Avazeri et Vincent Gillibert. Les deux vont donc étudier le dossier ainsi que la demande faite par San Marina d'organiser un plan de continuation sur une courte période. Objectifs : négocier avec les créanciers le remboursement échelonné de dettes constituées durant la pandémie de Covid-19 et réorganiser l'en-



Un magasin San Marina dans un centre commercial. Loyers élevés et chute de la fréquentation font mal. / PHOTO N. VALLAURI

treprise qui de toute évidence a aussi souffert de difficultés commerciales.

San Marina, pépite du groupe Vivarte qui lui aussi victime de l'atonie du marché l'a cédée en 2019 au propriétaire de la

marque Minelli, Stéphane Collaert, souffrait déjà de fragilités. Mais lorsqu'en mars 2020 la pandémie a poussé les autorités à ordonner la fermeture des lieux non essentiels fréquentés par le public et imposé les res-

trictions de fréquentation des galeries commerciales, pour San Marina les fragilités ont été amplifiées. Au lendemain de la crise, se sont ajoutés des résultats mitigés du fait d'une faible fréquentation des magasins.

De surcroît, San Marina doit acquitter le remboursement des loyers des boutiques ouvertes dans les centres commerciaux, lesquels avaient été gelés. Ce que l'entreprise, endettée, ne peut faire. D'où le dépôt de son bilan qui fait suite à l'information de son comité social et économique. Le plan de redressement qu'elle devait mettre en place pour réorganiser son réseau de 163 magasins (dont 19 dans la région) et se concentrer sur les plus rentables, ainsi qu'un plan de sauvegarde visant à supprimer 152 postes sur un total de 680, vont maintenant être suspendus pour être adaptés à la nouvelle donne.

Jean-Luc CROZEL
ECONOMIE